



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n° 316

Lors du Conseil d'Administration du 22 mars la présidence de Kerialis a de nouveau présenté un partenariat avec UGO comme en 2018. Il s'agit tout simplement de mettre Kerialis sous la coupe d'AXA. Mais la santé n'est pas une marchandise et ne doit pas gaver les actionnaires. Nous avons fait la déclaration suivante : « Nous avons découvert avec l'ordre du jour le document d'analyses réalisé par Accenture dont l'hypothèse principale est l'intégration de Kerialis au sein de la SGAPS d'Ugo sans qu'aucune décision n'ait été prise dans ce sens au Conseil d'Administration. Cette analyse n'a pas fait l'objet d'une demande émanant du CA alors que le sujet est plus que structurant d'une part, et que d'autre part cette analyse a fait l'objet d'une prestation par un cabinet reconnu impliquant nécessairement un travail de longue date. Cette façon de faire n'est pas acceptable. Aucune alternative n'a été étudiée. Les appétits voraces concernant cette caisse de prévoyance des salariés sont toujours aussi vifs et visiblement, Kerialis serait déjà promise à Uniprévoyance.

D'une part, le rapprochement avec Uniprévoyance semblerait déjà acquis, pour ceux qui, visiblement soutiennent le projet et sont à la manœuvre, sans aucune autre hypothèse alternative, pas même celles déjà évoquées de se rapprocher de structures plus proches des métiers du droit. Qu'avons-nous à faire avec l'enseignement privé par exemple ? Pire notre identité serait mise au rebut.

Si certains sont prompts à aller très rapidement vers les solutions qu'ils ont toujours soutenues, ils vont directement aux résultats qui les intéressent, et la démonstration du bénéfice pour Ugo est assurée... mais moins pour Kerialis.

Même si nous savions que les adeptes de cette solution n'avaient pas nécessairement renoncé lors de la première tentative en 2018, cette analyse montre leur ténacité à soutenir une orientation.

Ainsi, la CGT tient ici à insister sur plusieurs points d'analyse rejoint par d'autres organisations, comme la CFTC.

D'une part insistons sur le fait qu'Uniprévoyance, est toujours une filiale d'AXA, assureur à but lucratif. Il s'agit là pour AXA de pénétrer le marché de la prévoyance collective n'y parvenant pas en son nom. C'est AXA qui contrôle UGO. Ugo une construction juridique et financière sans identité professionnelle. Et reste le cheval de Troie d'AXA dans le monde des contrats collectifs. Certaines des structures qui composent Uniprévoyance affichent des résultats modestes en comparaison de ce que fait Kerialis. Ugo dispose de fonds propres comparables à ceux de Kerialis malgré un chiffre d'affaires huit fois supérieur. Dans un seul tel ensemble, Kerialis ne serait plus à la manœuvre et perdrait le contrôle, tout simplement racheté par une filiale d'AXA et intégré dans un ensemble plus vaste. Il est courant dans le monde des affaires lorsqu'une structure est en vente « d'habiller la mariée ». Il est plus rare que la mariée doive également fournir la dot. Ce faisant, le rapport au champ professionnel, disparaît et notamment l'adhésion à la convention collective.

L'ensemble que cela constituerait est bien plus marquée par une essence patronale que par le paritarisme.

Les analyses telles que présentées reprennent bien des points problématiques que nous avons déjà souligné avec le projet présenté en 2018 :

- La distribution commerciale d'Uniprévoyance serait assurée par des courtiers, des agents généraux d'AXA, représentant une dépendance supplémentaire vis-à-vis de la compagnie d'assurance.
- C'est un risque de captation, du segment, des cabinets d'avocats qui de surcroît avec le régime de retraite serait plus captif.
- Le développement du portefeuille commercial proposé s'appuie sur le développement d'offres complémentaires qui n'ont rien à voir avec le champ professionnel initial.
- D'autre part, la réassurance est toujours assurée par AXA renforçant, là encore, la dépendance vis-à-vis de l'assureur à but lucratif, qui fait déjà de cossus résultats sur le dos de Kerialis.
- Sur la préservation de l'emploi, l'absence de culture paritaire de l'ensemble constitué menace, les emplois. La captation des compétences sur la retraite de Kerialis n'assure rien de ce point de vue : la mutualisation assumée « des ressources humaines et des outils », ne semble dire rien d'autre.

C'est pourquoi non seulement nous voterons contre mais si le vote final au CA est positif, nous nous engageons à mener le combat à tous les niveaux. »



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes